

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 26 MARS 2018**

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le LUNDI VINGT SIX MARS, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HÔTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

Date de la convocation écrite : 20 MARS 2018

Etaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE

Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mmes RUL, MARY ROUQUETTE & M. BARTHE – Maire-Adjoints

MM. TURBAN, LENGLINÉ, LEFEBVRE, Mme LASNE, MM. SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, M. LE BRET, Mmes LEBAILLY, PETIT, MM. MAUNOURY & BARBERA – Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. RUAU (qui avait donné pouvoir au Dr MACÉ)

Dr LETEURTRE (qui avait donné pouvoir à M. TURBAN)

M. VIVIEN (qui avait donné pouvoir à M. BARTHE)

Mme AUBEY (qui avait donné pouvoir à Mme STANC)

Mme GUILBERT (qui avait donné pouvoir à M. DUBOST)

Mme GUEVEL BADOU (arrivée en cours de séance)

AFFICHÉ le 30 MARS 2018

- Hommage à Monsieur Jean LABBEY, ancien Conseiller Municipal élu de 1983 à 1995.
- Pensée pour le Lieutenant-Colonel de Gendarmerie Arnaud BELTRAME *(qui a échangé sa vie contre celle d'un otage lors des attentats de l'Aude du 23 mars 2018)*.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE, SUR 28 VOTANTS :

- **DESIGNE** Madame Margaret LASNE en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE** les modifications apportées au tableau des effectifs (création de postes pour accroissement temporaire d'activités ;
DECIDE d'inscrire les crédits correspondants au chapitre 012.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition de biens immobiliers et mobiliers au syndicat « Eaux Sud Calvados » suite au transfert de la compétence « eau » à la Communauté de Communes du Pays de Falaise (1^{er} janvier 2018), membre à part entière de ce syndicat qui se substitue à elle.

A L'UNANIMITE, SUR 27 VOTANTS (Monsieur le Maire, qui détenait un pouvoir, s'étant retiré) :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du Service des Eaux.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du Service de l'Assainissement.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du SPIC Château Guillaume le Conquérant ;
DECIDE de reporter les excédents d'investissement et de fonctionnement 2017 sur l'exercice 2018.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du Camping ;
DECIDE de reporter les excédents d'investissement et de fonctionnement 2017 sur l'exercice 2018.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du Restaurant Scolaire ;
DECIDE de reporter l'excédent d'investissement 2017 sur l'exercice 2018.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du bâtiment A ZH 115.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du bâtiment C ZH 115.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du bâtiment D ZH 115.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du bâtiment ZH 29.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du lotissement « Le Clos Saint Georges » ;
DECIDE de reporter le déficit d'investissement et de fonctionnement 2017 sur l'exercice 2018.
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du lotissement « Les Fieffés » ;
DECIDE de reporter le déficit d'investissement et l'excédent de fonctionnement 2017 sur l'exercice 2018.

A L'UNANIMITE, SUR 29 VOTANTS :

- **PRONONCE** la clôture du budget annexe du Service des Eaux au 31 décembre 2017 par réintégration des comptes de ce service dans le budget principal ;
DEMANDE au comptable public de reprendre, au budget principal de la Ville, les excédents de fonctionnement et d'investissement 2017 de ce budget annexe ;
DECIDE D'INSCRIRE, au budget primitif 2018 de la Ville, les restes à réaliser d'investissement à verser au syndicat « Eaux Sud Calvados », conformément au procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers et mobiliers ;
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à se mettre à jour de ses obligations auprès de l'administration fiscale et à signer tout document relatif à la clôture du budget annexe du Service des Eaux.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition de biens immobiliers et mobiliers à la Communauté de Communes du Pays de Falaise suite au transfert de la compétence « assainissement » (1^{er} janvier 2018).
- **PRONONCE** la clôture du budget annexe du Service de l'Assainissement au 31 décembre 2017 par réintégration des comptes de ce service dans le budget principal ;
DEMANDE au comptable public de reprendre, au budget principal de la Ville, les excédents de fonctionnement et d'investissement 2017 de ce budget annexe ;
DECIDE D'INSCRIRE, au budget primitif 2018 de la Ville, les restes à réaliser d'investissement à verser à la Communauté de Communes, conformément au procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers et mobiliers ;
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à se mettre à jour de ses obligations auprès de l'administration fiscale et à signer tout document relatif à la clôture du budget annexe de l'Assainissement.
- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe du Restaurant Scolaire.
- **PRONONCE** la clôture du budget annexe du bâtiment A ZH 115 au 31 décembre 2017 par réintégration des comptes de ce service dans le budget principal ;
DEMANDE au comptable public de reprendre, au budget principal de la Ville, les excédents de fonctionnement et d'investissement 2017 de ce budget annexe ;
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à se mettre à jour de ses obligations auprès de l'administration fiscale et à signer tout document relatif à la clôture du budget annexe du bâtiment A ZH 115 ;
DECIDE D'AMORTIR, sur le budget principal de la Ville, en une seule fois, les subventions d'équipement inscrites à l'état de l'actif.
- **PRONONCE** la clôture du budget annexe du bâtiment C ZH 115 au 31 décembre 2017 par réintégration des comptes de ce service dans le budget principal ;
DEMANDE au comptable public de reprendre, au budget principal de la Ville, les excédents de fonctionnement et d'investissement 2017 de ce budget annexe ;
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à se mettre à jour de ses obligations auprès de l'administration fiscale et à signer tout document relatif à la clôture du budget annexe du bâtiment C ZH 115 ;
DECIDE D'AMORTIR, sur le budget principal de la Ville, en une seule fois, les subventions d'équipement inscrites à l'état de l'actif.
- **PRONONCE** la clôture du budget annexe du bâtiment D ZH 115 au 31 décembre 2017 par réintégration des comptes de ce service dans le budget principal ;
DEMANDE au comptable public de reprendre, au budget principal de la Ville, les excédents de fonctionnement et d'investissement 2017 de ce budget annexe ;
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à se mettre à jour de ses obligations auprès de l'administration fiscale et à signer tout document relatif à la clôture du budget annexe du bâtiment D ZH 115 ;
DECIDE D'AMORTIR, sur le budget principal de la Ville, en une seule fois, les subventions d'équipement inscrites à l'état de l'actif.
- **PRONONCE** la clôture du budget annexe du bâtiment ZH 29 au 31 décembre 2017 par réintégration des comptes de ce service dans le budget principal ;
DEMANDE au comptable public de reprendre, au budget principal de la Ville, les excédents de fonctionnement et d'investissement 2017 de ce budget annexe ;
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à se mettre à jour de ses obligations auprès de l'administration fiscale et à signer tout document relatif à la clôture du budget annexe du bâtiment ZH 29 ;
DECIDE D'AMORTIR, sur le budget principal de la Ville, en une seule fois, les subventions d'équipement inscrites à l'état de l'actif.
- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe du lotissement « Le Clos Saint Georges ».
- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe du lotissement « Les Fieffés ».

- **ARRETE** les Comptes de Gestion 2017 des budgets annexes Restaurant Scolaire, Camping, SPIC Château Guillaume le Conquérant, Assainissement, Eau, lotissements « Le Clos Saint Georges » et « Les Fieffés », bâtiments A ZH 115, C ZH 115, D ZH 115 et ZH 29) ;
ARRETE les Comptes de Gestion 2018 de clôture des budgets annexes Assainissement, Eau, bâtiments A ZH 115, C ZH 115, D ZH 115 et ZH 29.
- **VALIDE** les critères d'indemnisation des commerçants impactés par les travaux de voirie du centre-ville en 2018 tels que définis dans la délibération.
- **APPROUVE** les changements apportés aux périmètres scolaires de la sectorisation des écoles publiques de Falaise, en raison de la création de deux pôles scolaires : Bodereau et Crosse ;
APPROUVE le règlement intérieur modifié de la Sous-commission d'Affectation pour les Inscriptions Scolaires.
- **ADOpte** une motion pour le maintien de l'Orchestre Régional de Normandie.

PAR 23 VOIX POUR ET 6 CONTRE :

- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe du SPIC Château Guillaume le Conquérant.

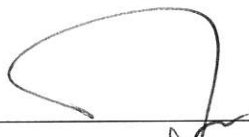
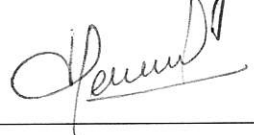
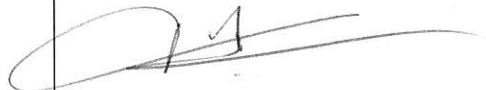
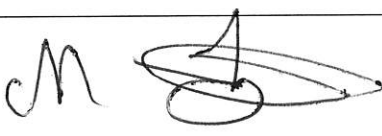
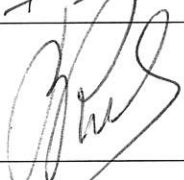
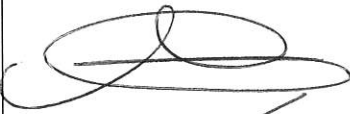
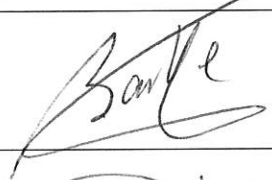
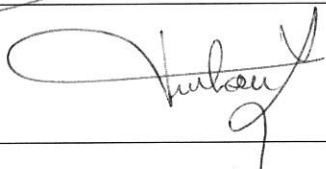
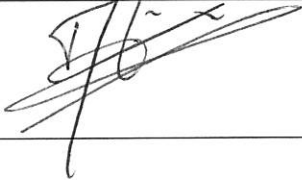
PAR 23 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS :

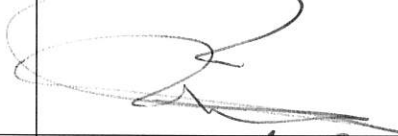
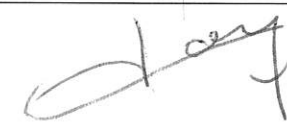
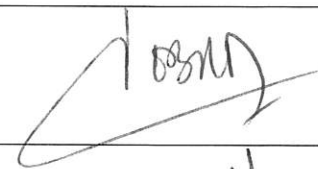
- **APPROUVE** le budget primitif 2018 du budget annexe du Camping.

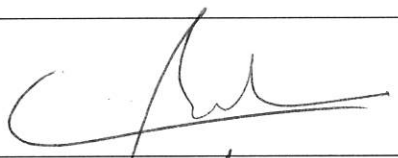
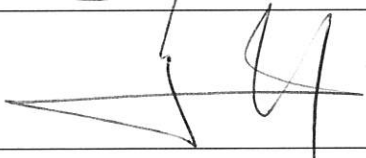
L'ordre du jour étant épuisé,

LA SÉANCE EST LEVÉE A 22 H 35

**SIGNATURE DES
MEMBRES PRÉSENTS**

Dr Eric MACÉ	
Mme Elisabeth JOSSEAUME	
M. Thierry DUBOST	
Mme Maryvonne CHIVARD	
M. Pascal POURNY	
Mme Brigitte RUL	
M. Maurice RUAU	Pouvoir au Dr MACÉ
Mme Valérie MARY ROUQUETTE	
M. Patrick BARTHE	
M. Yvonnick TURBAN	
Dr Claude LETEURTRE	Pouvoir à Y. TURBAN
M. Roger LENGLINÉ	

M. Jacques LEFEBVRE	
Mme Margaret LASNE	
M. Loïc SOBECKI	
M. Jean-Luc ANDRÉ	
Mme Evelyne BURET	
Mme Béatrice MARTIN	
Mme Nathalie STANC	
Mme Sonia JARRY	
M. Stéphane VIVIEN	Powou à Y. BARTHE
Mme Sabrina AUBEY	Powou à Yme STANC
Mme Caroline GUILBERT	Powou à Y. DUBOST
M. Jacques LE BRET	
Mme Bénédicte LEBAILLY	
Mme Sandrine PETIT	

Mme Cécile GUEVEL BADOU	
M. Hervé MAUNOURY	
M. Miguel BARBERA	

